



# Conférence de presse **20 août 2012**

Le conseil municipal de Louanec se réunit le mercredi 29 août. La question de l'hébergement de l'école Diwan figure à l'ordre du jour.

Le comité de soutien et les familles de l'école Diwan espèrent que cette décision ne conduira pas à l'éviction des 33 enfants qui suivent une scolarité bilingue dans la commune et qu'elle permettra de travailler sur une solution d'hébergement durable pour l'école, dans le respect de la vie quotidienne des élèves.

Il y a de la place pour tous à Louanec.

L'école Diwan est laïque et gratuite, son fonctionnement est associatif. La pédagogie est assurée par des enseignants diplômés et rémunérés par l'Education Nationale.

Les écoles Diwan ne sont pas des écoles privées, elles n'entravent pas la dynamique des effectifs de l'école communale, mais apportent une offre scolaire complémentaire permettant le bilinguisme français-breton.

Les membres de l'association et les enseignants sont disponibles pour répondre aux questions des habitants, des familles, des élus et de la presse.

AU VERSO : Soutiens et actions du comité de soutien et des familles de l'école Diwan de Louanec depuis le 3 août:

## **Soutiens et actions du comité de soutien et des familles de l'école Diwan de Louannec depuis le 3 août:**

### **Rencontre des élus municipaux :**

- > Jean Nicolas, maire de Louannec
- > Nathalie Verdier et Laurent Madec, conseillers municipaux

### **Rencontres des élus territoriaux :**

- > Corinne Erhel, députée et conseillère régionale et Yannick Botrel, sénateur.
- > Lena Louarn, vice-présidente du conseil régional de Bretagne
- > Sylvie Bourbigot, conseillère générale du canton de Perros-Guirec et vice-présidente du conseil général des Côtes-d'Armor
- > Alain Ernot, président du Pays de Trégor Goelo

Tous nous ont assuré de leur soutien, montrant leur intérêt pour élaborer une solution à court comme à long terme et identifier des sources de financement (si la commune de Louannec décidait d'entreprendre des travaux).

### **Autres soutiens :**

- > Kevre Breizh, fédération des associations culturelles bretonnes (courrier au maire et aux élus)
- > section de Lannion de l'Union démocratique bretonne (communiqué de presse)
- > citoyens de Louannec ayant écrit aux élus municipaux et nous ayant transmis une copie de leur courrier : deux personnes
- > maire de la commune de La Renaudière (Loire-Atlantique)
- > autres citoyens de la région ayant écrit en mairie

### **Couverture presse :**

- > presse locale : Le Telegramme, Le Tregor, Ouest-France
- > presse régionale : Bleu Breizh Izel (journaux français et bretons)
- > presse électronique : Agence Bretagne Presse (billet de Jean-Charles Perazzi), dessin d'humour d'Alain Goutal, reportage vidéo sur Hor Bed

### **Pétition publique :**

- > environ 1600 signatures en date du 20 août 2012
- > parmi les signataires : Gweltaz Adeux (musicien, Loire-Atlantique), Sylvie Bourbigot (conseillère générale, Perros-Guirec), Mona Bras (conseillère régionale de Bretagne), les Goristes (chanteurs, Finistère), Herri Gourmelen (conseiller régional de Bretagne), Alain Goutal (dessinateur, Saint-Nicodème), Christian Guyonvarc'h (conseiller régional de Bretagne et rapporteur du budget), Gwennyn (chanteuse, Douarnenez), Hervé Hamon (écrivain, Treleven), Tiken Jah Fakoly (chanteur, Côte d'Ivoire), Yann-Fañch Kemener (musicien), Krissmen (musicien, Saint-Servais), Naig Le Gars (conseillère régionale de Bretagne), Patrick Malrieu (président de l'Institut culturel de Bretagne), Hervé Lossec (écrivain, Finistère), Paul Molac (député, Morbihan), Jean-Jacques Monnier (universitaire, Lannion), Jean Ollivro (universitaire, Rennes), les Ramoneurs de menhirs

(musiciens), Gilles Servat (chanteur), Titom (musicien, Bulat-Pestivien), Jean-Michel Veillon (musicien, Cavan)...